

*Affaires courantes*

## LE JOUR D'EXPRESSION NATIONALE DE SOLIDARITÉ

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Voici une autre pétition qui demande au Parlement d'adopter le projet de loi C-268, concernant l'institution d'un jour d'expression nationale de solidarité à l'égard des autochtones du Canada.

## VIA RAIL

J'ai ici une autre pétition, monsieur le Président. . .

**Des voix:** Oh, oh.

**M. Riis:** On m'a demandé de présenter des pétitions. Monsieur le Président, j'estime que nous pourrions trouver amplement de temps pour permettre aux députés d'en présenter. Si le député me demande de ne pas présenter de pétitions au nom de mes électeurs, je lui dirai de laisser tomber, car je fais simplement mon travail.

**M. Benjamin:** Ne vous occupez pas d'eux, Nelson.

**M. Riis:** Encore une fois, cette pétition demande à la Chambre des communes de rétablir le service de VIA Rail, surtout sur la rive nord du lac Supérieur, où il a été supprimé.

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

**M. Nelson A. Riis (Kamloops):** Enfin, un pétitionnaire demande que je présente cette pétition pour que le Parlement modifie la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada de sorte que la pension alimentaire versée au conjoint ayant la garde des enfants n'entre pas dans le calcul du revenu imposable.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** À l'ordre, je vous prie. Je vais devoir suspendre la présentation de pétitions, et je m'en excuse. La motion qui a été adoptée portait qu'on devait passer à la rubrique des pétitions avant celle des motions. J'aimerais disposer des autres éléments, puisque les députés qui ont des rapports à présenter s'attendaient à être appelés immédiatement. En toute courtoisie et par respect des traditions de la Chambre, j'aimerais mieux qu'on dispose des autres rubriques de l'ordre du jour.

\* \* \*

[Traduction]

## DÉLÉGATION INTERPARLEMENTAIRE

## RAPPORT DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai

l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport du groupe canadien de l'Union interparlementaire qui a représenté le Canada au Symposium interparlementaire sur *Le Parlement, gardien des droits de l'homme*, qui a eu lieu à Budapest, en Hongrie, du 19 au 22 mai 1993.

\* \* \*

## DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE

## RAPPORT SUR UN VOYAGE AU VENEZUELA ET EN COLOMBIE

**M. Bob Porter (Medecine Hat):** Monsieur le Président, conformément à l'article 34 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la délégation du Parlement canadien qui s'est rendue au Venezuela et en Colombie du 9 au 18 mai 1993.

\* \* \*

[Français]

## MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ

## DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Jean-Pierre Hogue (Outremont):** Monsieur le Président, je voudrais que vous soyez mon porte-parole pour souhaiter au Président de la Chambre la meilleure santé possible.

J'ai l'honneur de déposer aujourd'hui le deuxième rapport du Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté. Le rapport intitulé: «Étude de l'application de la Loi sur le multiculturalisme canadien» est le résultat d'environ deux années de travail durant lesquelles les membres du Comité ont minutieusement étudié comment les institutions fédérales s'ajustent à la diversité ethnoculturelle et raciale de notre nation.

• (1710)

Le Comité a constaté que la plupart des institutions centrales du gouvernement fédéral sont désormais conscientes, non seulement des liens étroits qui existent entre le multiculturalisme et les principes de la démocratie canadienne, mais aussi des bénéfices psychologiques, socio-culturels, économiques et politiques d'une intégration harmonieuse des membres des minorités ethnoculturelles au sein de la grande nation canadienne.

Tout en soulignant les succès réalisés par les institutions fédérales dans la mise en oeuvre de la Loi sur le multiculturalisme canadien, le Comité n'a pas manqué de soulever des questions de fonds concernant la gestion de la diversité ethnoculturelle du pays et les pistes à suivre pour en tirer les plus grands avantages.